

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 10718

Numéro SIREN : 878 861 558

Nom ou dénomination : LUDIS ILM

Ce dépôt a été enregistré le 02/01/2024 sous le numéro de dépôt 69

LUDIS ILM
SAS au capital de 5.000 Euros
Siège Social : 92 avenue Victor Cresson
92130 Issy les Moulineaux
RCS : Nanterre 878 861 558

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 1^{er} SEPTEMBRE 2022

L'An Deux Mille Vingt Deux
Le 1^{ER} septembre
A 10h00 heures,

Les Associés de la SAS LUDIS ILM, se sont réunis au siège de la société, sur la convocation qui leur a été adressée individuellement par le Président, conformément aux statuts.

Une feuille de présence a été établie et signée par chaque Membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme Mandataire.

Société KAM HOLDING	250 actions	Présente ou représentée
Société AF HOLDING	250 actions	Présente ou représentée

500 actions

L'Assemblée est présidée par Karim AIT-MEHDI, en sa qualité Président de la société.

La feuille de présence permet de constater que conformément aux statuts, le quorum requis est atteint pour toutes les résolutions soumises à l'assemblée générale ordinaire.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président de séance.

- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée

Monsieur le Président indique que ces documents ont été adressés aux Associés quinze jours avant la date de la présente Assemblée.

L'assemblée lui en donne acte.

KAM
AF

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Résolutions à caractère ordinaire

- Constatation de la démission du Directeur Général et cessation de ses fonctions

Puis, le Président donne lecture des documents précités et ouvre les débats. Un échange de vues intervient.

Personne ne désirant plus prendre la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'Ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Aymeric FOULON de ses fonctions de Directeur Général à compter de la présente assemblée.

L'Assemblée générale accepte sa démission et acte de la fin de son mandat de Directeur Général à compter du 1^{er} septembre 2022.

L'Assemblée Générale remercie Monsieur Aymeric FOULON pour l'exécution de son mandat

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale décide de ne pas nommer de nouveau Directeur Général.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

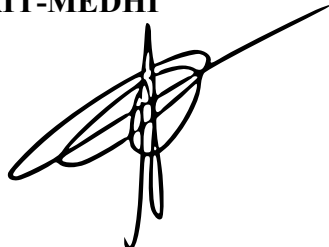
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations à l'effet d'effectuer ou de faire effectuer toutes formalités légales et d'acquitter, pour le compte de la société, les frais afférents à ces formalités.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10h30 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par le Président.

Monsieur Karim AIT-MEDHI
Président



LUDIS ILM
SAS au capital de 5.000 Euros
Siège Social : 92 avenue Victor Cresson
92130 Issy les Moulineaux
RCS : Nanterre 878 861 558

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022

N° D'ORDRE	NOM - PRENOM - DOMICILE	NOMBRE DE TITRES	SIGNATURES
1	KAM HOLDING Représentée par Karim AIT-MEHDI SAS au capital de 1.000 € Siège social : 6 rue Paul Hervieu Paris 15 RCS Paris 854 003 548	250	
2	AF HOLDING Représentée par Aymeric FOULON SAS au capital de 37.000 € Siège social: 18, rue Guynemer Garches (92)	250	
	Total	500	